

ASSOCIATION  
FRANÇAISE

POUR L'AVANCEMENT DES SCIENCES

FUSIONNÉE AVEC

L'ASSOCIATION SCIENTIFIQUE DE FRANCE

(Fondée par Le Verrier en 1864)

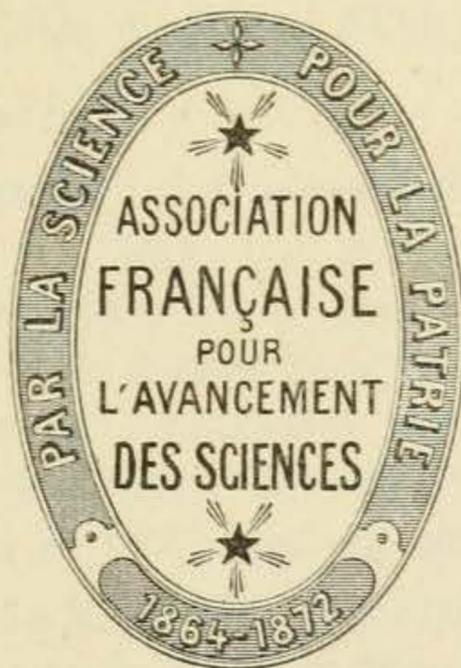
Reconnues d'utilité publique

CONFÉRENCES DE PARIS

COMPTE RENDU DE LA 27<sup>ME</sup> SESSION

PREMIÈRE PARTIE

DOCUMENTS OFFICIELS. — PROCÈS-VERBAUX



LIBRARY  
NEW YORK  
BOTANICAL  
GARDEN.

PARIS

AU SECRÉTARIAT DE L'ASSOCIATION

28, rue Serpente (Hôtel des Sociétés savantes)

ET CHEZ MM. G. MASSON et C<sup>ie</sup>, LIBRAIRES DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE  
120, boulevard Saint-Germain.

1899

de neuf mois à un an (du 1<sup>er</sup> janvier au 30 septembre), dans le haut du fleuve ou dans ses affluents, près des lieux, ou même sur les lieux où doit s'accomplir la reproduction ;

2<sup>o</sup> Parce que la réglementation actuelle prive, pendant trois mois, la consommation d'un poisson excellent, pour ne lui laisser, quelques mois plus tard, que des Saumons de taille moindre et de qualité inférieure ; qu'enfin, elle lèse les intérêts d'une catégorie de travailleurs des plus intéressants (inscrits maritimes) ;

3<sup>o</sup> Parce que la loi doit viser un double but, c'est-à-dire qu'elle doit tendre à faciliter la pêche du Saumon à son arrivée de la mer (moment où sa chair est de meilleure qualité) et assurer la reproduction de l'espèce ;

4<sup>o</sup> Parce que ces deux résultats peuvent être obtenus : en autorisant la pêche du Saumon dans les eaux maritimes du 15 octobre au 15 juin inclusivement et en l'interdisant dans le haut du fleuve et dans ses affluents du 16 juin au 15 février inclusivement ; enfin, en protégeant les frayères actuellement connues d'une manière efficace et en en organisant de nouvelles au moyen de réserves ;

5<sup>o</sup> Parce qu'il y a lieu d'adopter, pour chacun de nos fleuves, une réglementation particulière, en accord avec sa situation ; les époques de montée et de ponte variant suivant la latitude.

---

M. Alfred GIARD.

[595-76(60)]

*Sur les Cochenilles d'Afrique.* — Si l'on fait abstraction des espèces introduites, qu'on peut recueillir en grand nombre, soit au jardin d'essai du Hammah, soit au jardin des Écoles supérieures d'Alger, soit dans les parcs et les cultures, les Cochenilles d'Algérie appartiennent, pour la plupart, à des espèces ou tout au moins à des genres du sud de l'Europe et présentant le caractère nettement méditerranéen. La faune des *Coccidés* du Cap offre, au contraire, de curieuses affinités avec celle de l'Amérique méridionale. Les *Cochenilles* des îles Mascareignes paraissent être, pour la plupart, des espèces originaires soit de Ceylan, soit de l'Inde, soit de la Malaisie.

---

[595-2(60)]

*Sur un Isopode cavernicole du Djurjura (Titanethes Gachassini, n. sp.).* — Nous connaissons très peu de choses sur la faune cavernicole d'Afrique. C'est pourquoi il me paraît utile de signaler quelques Arthropodes nouveaux que j'ai recueillis récemment dans une grotte découverte par M. Gachassin, instituteur à Tiroual et située au pied du Taltalt (la main du Roumi) dans le Djurjura. J'ai été conduit dans cette grotte, d'un accès assez difficile, par MM. Gachassin et Drahon, instituteur à Tigmounine.

*Titanethes Gachassini* n. sp. Cet *Isopode* est abondant dans les concrétions calcaires qui couvrent le sol de la seconde chambre de la grotte de Tiroual. Il ressemble beaucoup au *Titanethes albus* des grottes de Carniole. Il est toutefois d'une taille moitié moindre (4 à 5<sup>mm</sup>) ; de plus, il diffère de l'espèce européenne par quelques caractères morphologiques, notamment par la disposition des

curieux poils en panache des derniers articles tarsiens qui forment souvent des bouquets simples et non bifurqués comme chez *T. albus*.

La forme du pygidium des *Titanethes* et le mode d'insertion des uropodes n'ont pas été parfaitement compris par Schioedte, Hamann, etc. Les uropodes sont, en partie, recouverts par le dernier segment. Par ce caractère comme par tous les autres (structure des antennes, des pièces buccales, etc.), les *Titanethes* sont de vrais *Trichoniscidæ*, et c'est grâce aux mauvaises descriptions données par les auteurs que G. O. Sars les a rangés à tort dans la famille des *Ligiidæ* (Crustacea of Norweg. Isopoda, 1898, p. 155).

---

Hector NICOLAS, à Avignon.

[594-591-15(60)]

*Origine marine de certains mollusques du lac Tanganyika en cours de transformation.*

— L'examen attentif de la faune si complexe et si curieuse de certains mollusques du lac *Tanganyika*, de mieux en mieux connue, et les difficultés qu'éprouvent et rencontrent les malacologistes pour établir la classification des espèces qui la composent, et surtout pour la place qu'il fallait leur assigner parmi les diverses familles qui constituent cet ordre important, prètaient à ces études un caractère si étrange, si particulièrement plein de doutes, qu'il était difficile de la juger en son ensemble.

En consultant les travaux les plus remarquables que nous ayons, on reste étonné autant que surpris des divergences qui existent parmi ces auteurs. Tous accusent une incertitude ou, à défaut du concours qu'apporterait l'anatomie presque inconnue, aucune assurance ne peut être donnée par eux ni expliquer suffisamment cette réunion de formes si opposées, si disparates et si peu en rapport entre elles, vivant dans le même milieu, aucune tentative n'ayant été faite dans ce sens.

Tous reconnaissent cependant que, placée bien en dehors du cadre habituel, il n'existe aucune analogie, aucune relation avec la véritable faune d'eau douce et qu'on ne peut établir nulle ressemblance, puisque à côté des types bien connus (Planorbes, Limnées, etc.) d'autres s'éloignent tellement qu'on ne peut les assimiler, même de loin, avec aucun des genres lacustres classiques.

Toutefois, il était évident qu'il fallait attribuer cette réunion de coquilles si dissemblables, à des conditions particulières d'existence, d'habitat, tout à fait spéciales.

Fallait-il admettre une provenance différente pour celles qui frappaient le plus par leur contraste et reconnaître alors les changements subis, les modifications successives survenues dans le temps ?

Présumés par les uns, niés ou contestés par les autres, ici encore l'accord n'existait pas, il était même loin de se faire, d'ailleurs cette question n'a jamais été traitée avec l'importance qui s'y attachait.

Puis enfin, puisqu'ils s'éloignaient tant des familles connues, l'obligation se faisait sentir de les réunir dans une seule section, sous une appellation commune, et c'est là précisément où (l'énoncé l'indiquait) tendait un mémoire de M. Nourry, dont nous n'avons qu'une courte analyse (1) qui les plaçait sous le nom unique de *Tanganyikidæ*, et enlever ainsi tout équivoque.

(1) Congrès de Saint-Étienne, tome I, page 302. Mémoire intitulé : *Gastéropodes du lac Tanganyika en voie de transformation*.